Notes sur l'ancien lorrain d'après deux manuscrits de la fin du XIIe siècle

Autor(en): **Meiller, Albert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **58 (1994)**

Heft 229-230

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399925

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

NOTES SUR L'ANCIEN LORRAIN D'APRÈS DEUX MANUSCRITS DE LA FIN DU XIIe SIÈCLE[1]

Le digramme *ei* pour le produit de A tonique libre

On connaît les avis opposés des romanistes sur la valeur de *ei* en ce cas, notamment ceux de Fouché et de Gossen: pour le premier, le digramme transcrit une diphtongue, que l'on retrouve dans les patois modernes[2]; pour le second, il «est censé indiquer un *e* long», dont la diphtongaison, dialectalement, serait postérieure à l'ancien français[3]. Et l'on sait l'incertitude qui subsiste, «faute de preuves sur le plan synchronique» selon une expression de J. Chaurand[4].

Ces preuves, nous les avons cherchées dans nos manuscrits, dont voici sur ce point les données, avec l'interprétation qu'à elles seules, mais toutes réunies, celles-ci autorisent.

1) La variante *ey* de *ei* ne nous apprend rien sur la valeur du digramme: sauf exception, rarissime, en cas d'extension (*eys* P7v27 de *apis*), *y* n'y est qu'une *littera legibilior* au contact de ms. *u* (par ex. *jueyve* P 56v2 de *iocabam*).

2) Il y a alternance de *ei* et de *e*, avec une préférence de P pour *ei* et de B pour *e*, sauf dans les finales *-eie* (de *-ata*) et *-eit* (de *-atem* ou *-atum*), qui sont d'une régularité dont il faudrait rendre compte.

3) Cette alternance n'est pas limitée au représentant de A tonique libre. On la trouve aussi, là où il est clair que *ei* n'est pas ou n'est plus une diphtongue, pour noter le produit de

- *a* palatalisé: type *seige* B127r18 / *sege* B149v4.
- E ouvert entravé: type *chasteis* B204r6 / *chastels* B203v23.

---

(1) P = Paris, BN, fr. 24768 et B = Berlin, Nationalbibl., Phillipps 1925 (traduction lorraine des sermons liturgiques de saint Bernard).

(2) *Phonétique historique du français*, p. 263.

(3) *Graphème et phonème*, RLiR, 1968, XXXII, p. 15.

(4) *Introduction à la dialectologie française*, 1972, p. 55.

— E ouvert tonique + yod: type *peire* P65v21 / *pere* P102r27 de *peior.*

4) Les copistes utilisent, comme graphies inverses pour noter des sons simples, les digrammes

— *oi* au lieu de *o*: type *oist* P55v1 de *hostem,*

— *ui* au lieu de *u* palatal (type *vertuit* P6v23) ou vélaire (type *cuivise* B104v5).

5) Les deux formes de futur *averels* P40r27 et *vairels* P2v4, avec une graphie inverse *-els* au lieu de *-ez,* garantissent de la part du copiste une prononciation sans diphtongue du représentant de *-atis.*

Manifestement, rien dans nos manuscrits ne permet d'interpréter *ei* comme la transcription d'une diphtongue. Tout invite au contraire à y voir une simple graphie inverse de *e,* dont l'origine est l'évolution *ei* > *e* du produit de E ouvert tonique + yod, noté lui aussi de préférence *ei* dans P et *e* dans B; et une graphie où *i* ajouté à *e* nous paraît avoir pris la même valeur diacritique qu'un accent moderne, si l'on en juge par son emploi constant dans la finale *-eit,* qui est ainsi distinguée de *-et* atone et a sans doute beaucoup contribué à l'extension du digramme.

Le pronom démonstratif neutre *ceu*

Nous ne pouvons accepter ni l'interprétation de Fouché[5], par diphtongaison de *o* fermé secondaire dans le représentant de *ecce hoc,* ni l'hésitation de Pope («*ceu* < *cel*? or *co*?»)[6]: dans nos manuscrits *eu* ne note pas le produit de la diphtongaison d'un *o* fermé et l'on n'y trouve aucun équivalent d'une évolution *cel* > *ceu.*

Le parallélisme entre les alternances *ceu* / *ce* et *ju* / *je* pour le pronom personnel impose de lire *ceu* avec un vocalisme *u* et une graphie *ce* au lieu de *c,* très fréquente devant *a, o, u* (types *comenceat* P151r10, *faceon* P17v4, *linceuel* B20r21). Les variantes *sou* et *su* également attestées en ancien lorrain[7] confirment cette lecture, ainsi que la qualité vélaire de *u.*

On ne saurait en tout cas, pour la contester, tirer argument de *seu* dans *Florimont*[8] (v. 3976, 4213): ce texte présente également *ceu* (v. 38)

(5) *Ouvr. cit.*, p. 167.
(6) *From Latin to modern French...*, p. 496.
(7) Voir par ex. *sou* dans *Prise d'Orange* D628 (éd. Cl. Régnier) et *su* dans N. de Wailly, *Notice sur les actes en langue vulgaire du XIIIe siècle contenus dans la Collection de Lorraine,* Paris, 1878, III, 115B.
(8) Éd. Hilka, Göttingen, 1932 (ms. BN, fr. 15101, graphie lorraine).

et *su* (v. 2860), abusivement corrigé par l'éditeur en *s[e]u* aux vers 3955, 4230, 4240..., et *seu*, lorsque la forme est à attribuer au copiste, peut y être interprétée comme une graphie hybride, avec le *e* de *ceu*, mais le *s* de *su* et des nombreuses formes de démonstratif (*sel* 4465 = *cel*, *seli* 4756, *se* 5696 = *ce*, *selui* 5860, *siaus* 6652...).

Que *ceu*, variante dialectale de *ce*, doive en *scripta* lorraine être lu [su] n'interdit évidemment pas qu'ailleurs la forme puisse s'expliquer à partir du neutre *cel*, avec une prononciation [sø] comme dans la rime *ceu*: *aleu* du *Chevalier au Lion* aux vers 1407-1408.

Les possessifs *mei*, *tei*, *sei* au lieu de *mi*, *ti*, *si*

G. de Poerck, dans son étude sur le possessif[9], explique ces formes à partir d'« un tonique *mḗī*, qui donne partout *mi*, sauf dans les vieux textes lorrains et wallons, où lat. *ḗ+i* passe à *ei* ». Mais il ajoute, après avoir donné de nombreux exemples de *tei* et *sei* dans nos manuscrits: « chose curieuse, le point de départ de la réfection, à savoir la personne 1, a partout adopté la forme 'française' *mi* ». Et une note signale que W. Dittmer[10], chez qui l'auteur a puisé ses références, « se refuse à voir dans le *mi* proclitique des Serm. de saint Bernard un continuateur du lat. *mei* », puisqu'ils « ont *mi* au lieu du *mei* attendu ». « D'où pourraient venir », se demande G. de Poerck, « les *tei* et *sei* de ce même texte, sinon de *mei* sorti de l'usage au moment de la rédaction ? »

Ces commentaires sont sans objet: on a *mei* dans P27r15, 16 (*mei jor*), 46v2 (*mei fil*), 93v18 (*mei freire*) et avec une graphie phonétique *me* (à lire *mé*) dans B180r16 (*me frere*).

Un cas d'extension de la désinence verbale *-s*

> *Mervelles tes tu que Nazarez, qui une petite citeiz est, est essalcie per lo missage de si grant Roi*? P141v13. *Mervelles tes tu* se lit également dans B (6r11), qui présente une copie d'une main différente du même sermon.
>
> *Tu as per aventure pechiét el seule. As is tu dons plus pechiét ke sainz Pols? Et si tu as pechiét en la religion, as is tu dons plus pechiét ke sainz Pieres*? B157r7.
>
> *Mervelles tes tu ke ju cez estages del cuer apele jors*? B202r12.

(9) *Le possessif en gallo-roman et dans le plus ancien français*, Mél. Delbouille, 1964, I, p. 160.

(10) *Die Pronomina possessiva im Altfranzösischen*, dissert. Greifswald, 1888, pp. 23-24.

A ces exemples nous pouvons ajouter ceux, nombreux, de *Florimont* cité ci-dessus, où nous supprimons les parenthèses dont l'éditeur a cru bon d'entourer *-s* insolite:

Rois, vuels lis tu faire homenaige? 1551.

Vuels lis tu ta fille doner? 1553.

Se tu le vuels, et je l'otroi.
Et vuels les tu per main a main? 2720-2721.

Vuels tes tu, fet il, reposer? 3536.

Amins, sez mes tu dire voir
Li keus est plus riches d'avoir...? 5035-5036.

Vuels mes tu de seu de[s]mentir? 7941.

Et cudes mes tu fere acroire
De mensonge parole voire? 7945-7946.

Ais is tu veüt nul baron...? 9858.

Il faut bien considérer comme une particularité de la *scripta* lorraine ce qui est assuré par l'accord de copistes différents et n'apparaît que dans la séquence interrogative verbe + pronom personnel régime ou adverbe *i* + sujet *tu*. L'interprétation qu'en propose A. Schulze dans une note de son édition de B[11], par l'habitude de faire entendre *-s* désinentiel devant *tu* inversé, en suggérant une comparaison avec le *t* de *a-t-il*, nous paraît peu convaincante: rien ne prouve que *-s* répété était prononcé; et s'il s'agissait d'un simple fait de prononciation, encore faudrait-il admettre qu'il ait pu être enregistré par la langue écrite, où la consonne n'a pas de raison d'être et fait figure de faute, et cela dans des manuscrits aussi soigneusement corrigés et révisés que P et B. Nous y voyons plutôt, du moins à l'origine, par exemple dans *merveilles tes tu*, et en l'absence de ponctuation, un artifice graphique destiné à souligner, en la répétant devant *tu*, la marque qui distingue la tournure interrogative de la tournure impérative, en ancien lorrain **merveille te tu* avec *tu* en apostrophe.

Subjonctifs présents en *-pe*

Les formes de P et B sont confirmées par celles que l'on relève dans d'autres manuscrits ou documents lorrains de la même époque[12]:

– *dapet* Be91v6, *doipet* D340,27, *dopet* Be91v7, 108v10, 117v12, *doppet* B18r13, P150v10, de *devoir*.

(11) *Predigten des h. Bernhard in altfranzösischer Übertragung...*, Tübingen, 1894, p. 394, § 76.

(12) A = ms. Paris, Arsenal 2083, Be = ms. Berne, Bibl. de la Bourgeoisie 79, V = ms. Verdun, Bibl. municipale 72, D = F. Bonnardot, *Documents pour servir à l'histoire du droit coutumier à Metz aux XIIIe et XIVe siècles*, Nouv. Revue historique du Droit, 1885.

– *estapet* B114v17, V54v8, *estappet* B82r18, 98v14, P67v19, *restappet* P126r12, *stapiens* Be86v5, 134v17, *estapiez* B106r9, *stapiez* B185v10, de *(r)ester.*

– *sapet* Bellv20, 89r4, V40r15, *sapiens* A16r3, 50r13, *sapent* Be39r18, 40v13, 90v7, de *savoir,* dont l'indicatif présent 1 est *sap* dans B43r2, 65r3, 88v7..., V77v12.

Il est vraisemblable que la finale est phonétique dans *sapet,* de *sapiat,* avec comme dans *sap,* de *sapio,* un traitement dialectal *p* du groupe *p* + yod[13], et que c'est par analogie, selon un processus connu pour *-ce, -che, -ge,* qu'elle a été étendue au subjonctif de *devoir* et de *ester*[14]. Mais justifier ces formes, c'est aussi montrer qu'aucune d'elles, qu'elle soit phonétique ou analogique, n'est arbitraire. *Sape* lève l'ambiguïté de *sache,* qui en *scripta* lorraine, avec un traitement *a* de E fermé entravé, peut être une forme de *sechier,* de *sĭccare* (cf. *sachet* B140r6, *sachiens* P125r4, *sachent* P125v20). *Estape,* qui est à *estac(h)e* d'autres dialectes ce que *sape* est à *sac(h)e*[15], est une façon propre au lorrain de résoudre le problème posé par le latin *stem,* dont l'aboutissement phonétique aurait été **est.* Et *dope* lève l'ambiguïté de *doie,* dont le paradigme *doie, doies, doit, doiens, doiez, doient* de nos manuscrits est commun à l'indicatif et au subjonctif: particularité signalée il y a longtemps par L. Clédat[16] et dont nous n'avons pas d'explication satisfaisante à proposer.

Le futur de (par)donner

Il faut corriger le paragraphe que Fouché, dans sa Morphologie du verbe (p. 394), consacre aux formes de notre texte: « A côté de *donradorra,* l'ancien français présente aussi un futur *dara,* qui remonte à **darát,* cf. *darrai* (B55r22)... Par suite d'une influence analogique, on trouve pour le verbe *pardonner* des formes comme *perdarrunt* (B146v22)... Dans *-darra, -rr-* n'est qu'une graphie pour *-r-* ».

C'est une erreur: la forme citée *darrai,* qu'on ne peut interpréter isolément, n'est qu'une variante dialectale de *donrai* et s'explique par les particularités suivantes:

– *e* au lieu de *o,* le plus souvent inaccentué, comme dans *velentiers* B67r14. Les formes de *donner, degnet* P143r28 au subjonctif et *deneit*

(13) Cf. L. Remacle, *Le problème de l'ancien wallon,* pp. 74-75.
(14) Cf. P. Fouché, *Le verbe,* pp. 150-151.
(15) Ce parallélisme nous a été signalé par G. Roques.
(16) *Le présent de l'indicatif du verbe « devoir » dans la traduction française des sermons de saint Bernard,* Annuaire de la Fac. des Lettres de Lyon, 1883, pp. 155-157.

B157r19 au participe passé, autorisent à supposer aussi un futur **denrai* au lieu de *donrai.*

— *rr* au lieu de *nr* ou *ndr*: *derrai* B127r12 pour **denrai,* comme par exemple *reverrai* B101r3 pour *revenrai,* de *revenir.* Et avec *r* au lieu de *rr*: *derai* B127r16, qui se confond avec le futur de *dire* (*derunt* B213r1).

— *a* au lieu de *e* devant *r*: *darrai,* comme *parrai* B101r3 de *prendre, tarrai* B42v5 de *tenir, varrai* (*devarrunt* B186r17) de *venir.*

Futurs en *it*

P et B présentent au futur les finales-*at, -eit* (type *sereit* P6v10, qui n'est pas un conditionnel, dont la finale est *-oit*), *-ét* (type *conforterét* B127v19) et *-it* (type *averit* P139v21, B3v9). La finale *-it* se trouve également par exemple dans Be et dans l'*Histoire de Metz*[17], avec 17 occurrences pour 3 documents messins datés de 1212 à 1250.

Les interprétations que l'on peut lire de ces futurs en *-it* dans nos manuels sont pour le moins hâtives. L'une, purement gratuite, est celle de Pope[18], qui reprenant une idée de Suchier rapportée par Meyer-Lübke[19] y voit la survivance d'une périphrase infinitif + *ire.* L'autre, implicite, est celle de Fouché, qui dans son paragraphe sur le futur de *donner* cite *darrit* de notre texte en y ajoutant la parenthèse (< *darreit*): rien dans P et B ne confirme l'hypothèse d'une évolution (phonétique?) de *ei* (diphtongue?) en *i.*

L'explication, là aussi, doit tenir compte des données des manuscrits:

— En général la fluidité, souvent déroutante, du vocalisme: *envolipeie* B69v4 en est un bon exemple.

— En particulier les échanges entre *a, e/ei* et *i* dans les finales verbales, non seulement au futur, mais aussi au passé simple (cf. *dessendat* B207r11), où ils nous paraissent avoir leur origine et s'expliquer par un double traitement dialectal: la palatalisation de *a* en *e,* qui peut être noté *ei,* et l'évolution de **iei* en *ei* > *e* au lieu de *i* dans les verbes en *-dĕdī* ou assimilés. Cette double origine de *e/ei,* qui lui permet d'alterner à la fois avec *a* et avec *i,* devrait suffire à expliquer les échanges entre ces deux vocalismes, et à justifier les futurs en *-it.*

---

(17) *Histoire de Metz par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne,* Metz, 1769-1790, t. III, pp. 177-179.

(18) Ouvr. cit., p. 496.

(19) *Grammaire des langues romanes,* p. 402.

Avoir, auxiliaire du pronominal

Ce trait dialectal, considéré surtout comme anglo-normand et picard, est plus fréquent en ancien lorrain que ne le dit J. Stéfanini dans son étude du pronominal: « Au XIIIe siècle... seuls les *Sermons* de St Bernard et la *Vie de Saint Rémi*, avec un exemple chacun, signalent l'existence du tour dans l'Est de la France »[20]. En fait il y a plus d'un exemple dans les *Sermons*: *tu t'as peneit* P46v22, *longement t'as coisiét* P79v4, *nos... nos aviens habandoneit* P102r12, *il s'avoit ensevelit* B69v6, *qui ne s'en unt mies doneit warde* B102r5, *il... ne s'aussent reponuit* B121r16, *ensi t'as contenut* B128v18, *tu t'en as pris warde* B142r22, *il s'at eswardeit* B171v14. Et l'on en trouve aussi dans d'autres manuscrits lorrains de la même époque: *il s'at fait mal* A6v1, *ju m'ai plaut* Allv2, *ju m'ai coisiét* Be77r14, *je m'ai... travilliét* Be85v21...

Ces exemples méritent d'ailleurs attention: l'influence du dialecte, pour reprendre une expression de Stéfanini (p. 312), n'est pas purement « hypothétique » dans des textes où l'on ne peut ignorer, quelle que soit l'importance qu'on doive lui accorder, la confusion des verbes *avoir* et *être* à la personne 2, autre conséquence de la palatalisation de *a*, cf. *es* pour *as* dans *beateit es vestit* (: *decorem induisti*) B67v17, *si tu... es cusenceon de warder tes oyvres* B148r11.

Grenoble. Albert MEILLER

(20) *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, 1962, p. 310. L'auteur n'a utilisé que des extraits de P publiés par A. Le Roux de Lincy (*Les Quatre Livres des Rois*, 1841, pp. 521-573).